



ACADEMIE DE MUSIQUE ANNEE SCOLAIRE
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE 2025/2026
Rue du Résolu, 60
071/33.11 56

JUSTIFICATIF D'ABSENCE

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

.....

COURS DE :

.....
.....
.....

PROFESSEUR(S) :

.....
.....
.....

JOUR DE L'ABSENCE (*Entourez) : LU – MA – ME – JE – VE – SA

DATE DE L'ABSENCE / /

(*Un seul justificatif par jour d'absence)

MOTIF DE L'ABSENCE (Cochez ci-dessous) :

- E** : Absence pour activités scolaires exceptionnelles
**Joindre une attestation de l'école !*
- C** : Absence pour cause de difficultés accidentelles de communication
**Précisez le motif :*
- M** : Absence pour raison de santé
**Certificat médical si plus de 3 jours d'absence*

DATE : / /

NOM ET PRENOM de la personne responsable + Signature :

.....

**Circulaire ministérielle n° 98/99 – 07 du 1 juillet 1998 L'absence pour raison de santé, supérieure à 3 jours consécutifs, sera justifiée par la production d'un certificat médical
Les autres absences seront justifiées, par écrit, à l'aide de ce document (absences comptabilisées à partir du 1^{er} octobre)*



ACADEMIE DE MUSIQUE ANNEE SCOLAIRE
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE 2025/2026
Rue du Résolu, 60
071/33.11 56

JUSTIFICATIF D'ABSENCE

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

.....

COURS DE :

.....
.....
.....

PROFESSEUR(S) :

.....
.....
.....

JOUR DE L'ABSENCE (*Entourez) : LU – MA – ME – JE – VE – SA

DATE DE L'ABSENCE / /

(*Un seul justificatif par jour d'absence)

MOTIF DE L'ABSENCE (Cochez ci-dessous) :

- E** : Absence pour activités scolaires exceptionnelles
**Joindre une attestation de l'école !*
- C** : Absence pour cause de difficultés accidentelles de communication
**Précisez le motif :*
- M** : Absence pour raison de santé
**Certificat médical si plus de 3 jours d'absence*

DATE : / /

NOM ET PRENOM de la personne responsable + Signature :

.....

**Circulaire ministérielle n° 98/99 – 07 du 1 juillet 1998 L'absence pour raison de santé, supérieure à 3 jours consécutifs, sera justifiée par la production d'un certificat médical
Les autres absences seront justifiées, par écrit, à l'aide de ce document (absences comptabilisées à partir du 1^{er} octobre)*